

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > NEMATHORIN 10 G

NEMATHORIN 10 G



NEMATHORIN 10 G

Dernière mise à jour :

23.06.2019

Nématicides et Insecticides

Protection des cultures

N° AMM :

9600199

Composition:

10 %

fosthiazate

Famille chimique:

Organo-phosphorés

Formulation:

FG Granulé fin

Mode d'action:

Préventif : Némathorin 10 G permet de prévenir des attaques des nématodes et taupins en sol infesté

Systemique

Contact

Ingestion

Action de choc

Némathorin 10G est un insecticide du sol nématicide et qui présente également une action contre les taupins. Formulation granulée (FG) renfermant 10% de fosthiazate, elle agit par contact et par ingestion sur les nématodes et principalement par contact sur les taupins.

Product CP: Tabs

- [Autorisations et Recommandations](#)

- [Classement et sécurité](#)
- [Conseils d`utilisation](#)
- [Urgences](#)
- [Other](#)

Filtrer par culture

- Sélectionner une culture - ▼

Apply

Bananier

Pomme de terre

•

Classement selon le règlement DPD/CLP :

Cette note est destinée uniquement aux produits avec un étiquetage **DPD** (ancien classement conforme à la Directive 99/45/CE).

Si un produit est mis sur le marché **avant le 1^{er} juin 2015** et si ce produit est vendu à l'utilisateur **avant le 1^{er} juin 2017** alors son utilisation est possible par l'agriculteur jusqu'à épuisement des stocks. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la FDS.

Classement

•



SGH06

•



SGH09

Mention d'avertissement

Danger

Délai de rentrée

- Pour les travailleurs : 48 Heures

Mentions de danger

- H301 - Toxique en cas d'ingestion.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de Prudence et Mesures de Gestions des risques

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection pendant toutes les opérations de traitement et une protection respiratoire (FFP3) pendant le mélange/chargement.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
- P330 Rincer la bouche.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
- SPe1 Pour protéger les eaux souterraines, appliquer la préparation une fois tous les trois ans pour l'usage pomme de terre.
- SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol drainé pour l'usage pomme de terre.
- SPe5 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, les granulés doivent être soigneusement incorporés dans le sol pour l'usage pomme de terre.
- En cas de remplacement d'une culture traitée, un délai de 90 jours devra être respecté avant l'implantation d'une nouvelle culture.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Conditions particulières de mise en oeuvre

Disperser le produit de manière régulière et l'incorporer immédiatement par un travail du sol peu profond (disques, herses rotatives ou à dents ...)

Mélanges

Respecter la réglementation en vigueur

Précaution à prendre pour le stockage, la destruction du produit et de l'emballage

Reportez-vous à l'étiquette

En cas d'urgence appeler le 112 ou le 15 et le centre anti-poison.
Numéro d'urgence Syngenta France N° vert 0 800 803 264.

 N° Vert 0 800 803 264

En cas d'accident de transport composer le 06 11 07 32 81.
Signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe)



Signalez-nous vos symptômes

 N° Vert 0 800 887 887
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Premiers soins en cas d'incident :

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin, et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé et rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau tiède, paupières ouvertes et consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : amener la personne à l'air libre.

Pour des informations complémentaires, se référer à la section 4 de la fiche de données de sécurité.

• NEMATHORIN® 10 G - AMM N° 9600199 - Composition : 10 % fosthiazate * - Danger - H301 - Toxique en cas d'ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection pendant toutes les opérations de traitement et une protection respiratoire (FFP3) pendant le mélange/chargement. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P330 Rincer la bouche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. En cas de remplacement d'une culture traitée, un délai de 90 jours devra être respecté avant l'implantation d'une nouvelle culture. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe1 Pour protéger les eaux souterraines, appliquer la préparation une fois tous les trois ans pour l'usage pomme de terre. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol drainé pour l'usage pomme de terre. SPe5 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, les granulés doivent être soigneusement incorporés dans le sol pour l'usage pomme de terre. ® Marque enregistrée et fabriquée par ISK biosciences Europe S.A. et * substance active de Ishihara Sangyo Kaisha Ltd Japan. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.** Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr .

